

## Bilan de situation au 30 septembre 2012

Élaboré à l'attention du Député de Paris et Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement,  
du Maire de Paris, du Commissaire de Police du 11<sup>ème</sup>,  
et du Préfet de Police de Paris

### Sommaire

« Baisser d'un ton », une opération expérimentale qui était supposée ramener le calme dans un quartier dévasté par la mono-activité de l'alcool	2
L'évaluation par les riverains de l'expérimentation « Baisser d'un ton » : un désastre à la mesure des espoirs suscités par des mois et des mois de concertation	2
De l'affrontement au dialogue, du dialogue aux engagements, des engagements supposés au marché de dupes : dix engagements ? dix fables et dix désillusions...	3
Première fable : les vigiles et les chuteurs vont mettre fin à l'indiscipline des consommateurs groupés sur le trottoir devant les établissements	4
Seconde fable : la climatisation des établissements va faire rentrer à l'intérieur des bars les clients agglomérés dehors	5
Troisième fable : désormais sensibilisés aux problèmes des nuisances, les habitués des bars vont donner le bon exemple et contribuer à la pacification des lieux	5
Quatrième fable : une « charte de la vie nocturne » résumera les engagements des bars et sera affichée de façon bien visible afin de rappeler les règles de civilité	6
Cinquième fable : placés devant chaque établissement, des « oriflammes » reprendront les engagements publics des bars afin de les rappeler en permanence	6
Sixième fable : les Pierrots de la Nuit, médiateurs pacifiques nocturnes, réconcilieront le Paris qui veut faire la fête avec le Paris qui veut dormir tranquille	7
Septième fable : spécifiques au 11 <sup>ème</sup> arrondissement, des vacations de « correspondants de nuit » viendront utilement compléter les autres dispositifs	7
Huitième fable : cinq sondes de Bruitparif vont améliorer la réactivité des bars pour ramener le calme, pour le plus grand bénéfice des riverains, naturellement...	7
Neuvième fable : une présence plus visible de la police du 11 <sup>ème</sup> arrondissement permettra de surmonter les difficultés rencontrées à certains moments particulièrement critiques de la vie nocturne	9
Dixième fable : la Mairie prendra rapidement les mesures nécessaires pour stopper le développement de la mono-activité de l'alcool dans un quartier (« festif » ?) devenu une zone de non droit	10
Chronique des nuits ordinaires du quartier Jean-Pierre Timbaud - Saint-Maur 75011 - Paris (!) : gros plan sur quelques établissements et les nuisances correspondantes	11

Le 6 juin 2011, le *Collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud* faisait parvenir aux autorités publiques un premier bilan détaillé de la situation du quartier couvert par ses adhérents. Très négatif, ce bilan détaillé (voire la carte à la dernière page) avait pour objet d'éclairer les responsables de la Mairie et du Commissariat du 11<sup>ème</sup> sur *la gravité des nuisances chroniques subies par les riverains, notamment en raison de la présence des nombreux établissements exploitant la mono-activité de l'alcool au sein d'un territoire dense et exigü*. Ce bilan de situation a ensuite fait l'objet de différents débats qui ont permis d'engager une série d'actions : il s'agissait bien évidemment de construire et de mettre en œuvre des solutions à chacun des problèmes identifiés.

**« Baisser d'un ton », une opération expérimentale qui était supposée ramener le calme dans un quartier dévasté par la mono-activité de l'alcool**

À la suite de ces nombreuses discussions, le *Collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud* est devenu partie prenante d'une opération expérimentale s'appuyant sur certaines des conclusions des États Généraux de la Nuit (EGN) organisés par la Mairie de Paris. Menée dans le cadre du suivi des EGN avec la médiation de la mairie du 11<sup>ème</sup>, cette expérimentation visait à mieux contrôler les nombreuses nuisances liées à la vie nocturne locale. Elle avait pour objet de vérifier l'hypothèse suivante : *une concertation active entre les différentes parties prenantes peut produire des résultats satisfaisants et durables pour tous*. Pour chacune des parties prenantes, les enjeux de cette expérimentation sociale étaient essentiels.

- Pour les riverains, une évaluation positive de l'expérimentation aurait la signification suivante : ils pourraient enfin retrouver la tranquillité et la dignité de leur qualité de vie quotidienne, complètement ravagées depuis plusieurs années par des hordes d'ivrognes qui, à part les caisses enregistreuses des bars, n'enrichissent en rien la « vie de quartier ».
- Pour les gérants de bar, et pour certains commerçants du quartier (salles de spectacle, sandwicheries, épiceries), une concertation réussie les assurerait d'une poursuite de l'exploitation de leur établissement sans crainte des diverses sanctions (verbalisations, amendes, fermetures administratives temporaires, perte d'autorisation d'ouverture de nuit) qui ont régulièrement frappé certains d'entre eux à la suite des plaintes répétées des riverains.
- Pour la Mairie du 11<sup>ème</sup>, une médiation menée à bien signifierait que les élus locaux auraient effectivement rempli leur obligation de garantir un cadre de vie décent aux habitants de l'arrondissement. Les très lourds impôts locaux acquittés par ces mêmes habitants seraient donc justifiés. La Mairie aurait ainsi démontré la valeur ajoutée de son action, supposée venir enrichir un dialogue que les riverains avaient en fait engagé, unilatéralement, avec les gérants des établissements perturbateurs, bien avant les EGN.
- Pour la police du 11<sup>ème</sup>, le succès de la concertation à laquelle le commissariat apporte son concours constituerait une base solide pour la réalisation de ses missions en matière de maintien de l'ordre et de sécurité publique. Ce résultat serait considérable dans l'arrondissement de Paris qui compte le plus grand nombre de bars et débits de boissons de toutes sortes à l'hectomètre carré.

**L'évaluation par les riverains de l'expérimentation « Baisser d'un ton » : un désastre à la mesure des espoirs suscités par des mois et des mois de concertation**

Des mois et des mois de concertation se sont traduits par de multiples annonces aussi spectaculaires les unes que les autres, toutes relayées par les médias : la pose des sonde enregistreuses par Bruitparif, la mise en œuvre des Pierrots de la Nuit, etc.

En cette fin septembre 2012, il est temps pour les riverains de faire part de leur appréciation collective : *quels sont les résultats qu'ils constatent effectivement sur le terrain ?* Ce second bilan de la situation du quartier répond à cette question. Élaboré avec la participation active des adhérents du Collectif, les conclusions de ce bilan ne sont pas bonnes. Elles sont désastreuses.

Les réunions auxquelles ont participé les riverains du Collectif ont été nombreuses, et de deux types. D'une part, des réunions bilatérales : entre les riverains et les gérants de bar, entre les riverains et la police, entre les riverains et les responsables de la mairie ; et, d'autre part, plusieurs séances plénières regroupant dans une seule et même réunion tous ces acteurs locaux. Le temps passé à cette concertation a été considérable. Au cours de ces multiples réunions, les différentes parties prenantes ont eu tout le temps nécessaire pour échanger leurs points de vue, confronter leurs arguments, définir les comportements attendus, détailler les modes opératoires, s'engager dans des actions.

Les riverains constatent que les résultats ne correspondent pas aux engagements pris par les trois autres parties prenantes, commerçants, mairie, police. Ils observent que la plupart des gérants de bar, loin de s'autoréguler comme cela était convenu, croient pouvoir profiter de l'expérimentation pour... ne rien changer à leurs habitudes. Non seulement les nuisances ne régressent pas mais, à l'abri du processus pilote, elles ont considérablement proliféré.

#### **De l'affrontement au dialogue, du dialogue aux engagements, des engagements supposés au marché de dupes : dix engagements ? dix fables et dix désillusions...**

Le principal résultat positif de la concertation est l'accord, désormais partagé *au niveau du discours*, entre les parties prenantes en ce qui concerne le diagnostic. Dans un premier temps (jusqu'à 2008-2009), les commerçants ont cherché à minorer, voire à nier, une réalité, pourtant évidente pour les riverains : *les bars et leurs consommateurs (fumeurs ou non), les salles de spectacles et leurs clients, provoquent des nuisances réelles et durables, surtout en soirée et la nuit (mais pas seulement) :*

- *attroupements (de 10 à 150 personnes réunies sur une surface très réduite) ; vacarme, cris et vociférations ; consommation, illicite, d'alcool sur la voie publique ;*
- *déshinibitions collectives ; urine, vomis ; mégots, gobelets de plastique, bouteilles vides ; renversement du contenu des poubelles sur la voie publique ; graffitis ;*
- *agitation et bagarres alcoolisées, insécurité liées aux bandes de voyous attirés par des proies faciles (dépouiller la « viande saoule » présente peu de risques) ;*
- *stationnement gênant de voitures et scooters sur les trottoirs, sur la bande cyclable, devant les entrées de parking ; mise en route bruyante de motos et voitures en pleine nuit (aux heures de fermetures des établissements : entre 2 :00 et 6 :00 du matin) ;*
- *fûts métalliques de bière bruyamment jetés à terre par les livreurs des brasseurs dès l'aube (les bars doivent renouveler leur stock très souvent) ;*

Les riverains sont extrêmement nombreux à s'être installés dans le quartier *avant* l'explosion de la mono-activité de l'alcool. On ne saurait donc leur opposer qu'ils devraient aller vivre à la campagne pour être tranquilles. Quant aux résidents plus récemment arrivés dans le 11<sup>ème</sup>, ils constatent eux-mêmes une rapide dégradation de leur qualité de vie au cours des deux trois dernières années. En tout état de cause, même si de nombreux bars étaient déjà en fonctionnement à leur arrivée, ils ont droit à une vie urbaine décente, surtout dans la ville capitale du pays.

Ces affirmations banales commencent aujourd'hui à faire consensus y compris chez les gérants de bar. Il s'agit d'une victoire durement arrachée à l'indifférence, à la mauvaise foi, à l'agressivité d'un certain nombre des gérants de bar du quartier.

Verbalisations, paiement d'amendes, réalisation d'études acoustiques, poses de limiteurs, fermetures administratives, perte d'autorisations de nuit : obtenues par les riverains, ces mesures ont suffisamment pénalisé les commerçants pour qu'ils finissent par comprendre leur intérêt à s'engager dans le dialogue proposé par le Collectif JPT. À l'initiative des habitants, l'affrontement brutal s'est donc progressivement transformé en contacts bilatéraux avec certains commerçants (2009-2010), puis c'est une concertation plus globale qui a été menée (2010-2011) sous l'égide de l'association des commerçants du quartier. Cette association des commerçants est née notamment sous la pression des riverains lassés du manque de professionnalisme d'acteurs dont les activités comportent un impact déterminant sur la qualité de leur environnement. Les EGN sont ensuite venus conforter la nécessité d'approfondir des considérations et des conclusions déjà formalisées dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. La « médiation » de la Mairie (2011-2012) était alors supposée aider les commerçants à passer du stade des simples bonnes intentions à celui des engagements concrets, respectés dans la durée.

À ce stade, une rupture positive était censée se produire. Il était en effet convenu que les riverains ne devaient plus subir les nuisances regrettées par l'ensemble des parties prenantes. Ces nuisances devaient être spontanément combattues et contenues par les commerçants : *les habitants n'auraient donc plus à intervenir pour réguler les situations*. Un contrat de confiance était passé entre riverains et gérants de bars et restaurants, et autres commerces. Dûment informés des problèmes à résoudre, les responsables des établissements devaient désormais s'autoréguler, c'est-à-dire qu'ils régleraient les nuisances subies par les riverains sans aucune intervention extérieure, ni du Collectif des riverains, ni de la Police, ni de la Mairie. Les habitants du quartier pourraient enfin se concentrer sur d'autres sujets, plus intéressants que des histoires d'ivrognes, de pochards, de soiffards, de saoulards, de braillards, de gueulars, - au masculin et au féminin ; de vomis, d'urine et autres immondices ; etc. De surcroît, les riverains pourraient enfin dormir normalement, sans recourir à l'usage immodéré des boules Quiès...

Sur la base de ce diagnostic partagé et des engagements correspondants, l'opération expérimentale s'est donc imposée comme une tentative concertée d'inventer, de mettre en œuvre et de suivre dans le temps une série de solutions adaptées à chacun des problèmes analysés. Fin septembre 2012, les riverains, lassés, à nouveau exaspérés, observent en fait une interminable liste de promesses non tenues.

### **Première fable : les vigiles et les chuteurs vont mettre fin à l'indiscipline des consommateurs groupés sur le trottoir devant les établissements**

Les principaux établissements des rues couvertes par le Collectif se sont dotés de vigiles et de chuteurs : ils apparaissent sur le trottoir à partir d'une certaine heure certains jours, ou plutôt certaines nuits. Au début des discussions, le financement par les bars de ces vacations était jugé totalement incompatible avec l'équilibre financier précaire (...!) des établissements. Quelques mois plus tard, si ces postes ne sont pas généralisés, ils sont cependant devenus habituels devant bars et salles de spectacles. Pour quels résultats ?

Les riverains observent un effet très insuffisant sur les désordres constatés soir après soir, nuit après nuit, aux alentours immédiats de ces « bars dehors ». Un constat en quatre points vaut pour l'ensemble des établissements :

a) Les chuteurs ne sont pas là lorsqu'on en a besoin, par exemple, les premiers jours de la semaine ; les responsables des bars s'étaient engagés à faire particulièrement attention aux dimanche, lundi, mardi et mercredi, réputés plus calmes, pour compenser l'afflux des clients les autres jours : en réalité, le désordre est permanent ;

b) Les chuteurs participent à la confusion, car il leur arrive de crier plus fort que les clients ou de faire glousser les demoiselles. Or tous ces clients sont déjà passablement éméchés et ils glapissent suffisamment pour que le personnel des bars ne les encourage pas à piailler davantage ;

c) Les chuteurs déplacent le problème de quelques centimètres, voire de quelques mètres ; ils poussent délicatement les attroupements vers la gauche ou vers la droite, ou en face de l'établissement en question, mais... le vacarme reste entier ;

d) Les chuteurs sont singulièrement inactifs au moment critique de la fermeture (2 :00 du matin pour les bars, 4 :00 ou 5 :00 pour l'Alimentation Générale). Aucune action n'est engagée pour favoriser la dispersion des groupes d'assoiffés qui stagnent à proximité immédiate des bars qui viennent de fermer.

Les nombreuses remarques formulées par les riverains pour faire évoluer les pratiques n'ont rien changé à l'ensemble de ces aspects. La Mairie avait évoqué la mise en œuvre d'une formation spécifique des chuteurs des bars du quartier : a-t-elle eu lieu ? En tout état de cause, les comportements demeurent les mêmes.

### **Seconde fable : la climatisation des établissements va faire rentrer à l'intérieur des bars les clients agglomérés dehors**

L'installation d'appareils de climatisation a été présentée par certains bars comme un investissement coûteux, complémentaire de l'action des chuteurs. Ce douloureux sacrifice consenti en faveur des riverains devait permettre d'empêcher les clients de stagner sur le trottoir, de les garder à l'intérieur des bars tout en les incitant à y consommer davantage...

Malheureusement, si les riverains ne connaissent pas l'impact de la climatisation sur les ventes d'alcool à l'intérieur des établissements, ils n'observent aucun changement devant ces mêmes établissements : toujours autant d'attroupements dehors ; entre trente et soixante personnes au pied de chaque bar ; autant d'échauffés non contrôlés par des vigiles et des chuteurs chroniquement dépassés par les événements. Devant ces bars, aucun passage piéton n'est possible, les riverains peinent à rentrer chez eux (il faut déplacer des affalés pour avoir accès à la porte de l'immeuble, et ce n'est pas toujours facile), la chaussée est envahie régulièrement, l'autobus 96 actionne son timbre en permanence, les voitures klaxonnent pour se frayer un chemin. Voici le lamentable spectacle offert soir après soir par ce qu'à la Mairie de Paris on appelle probablement un « quartier festif »... Malheur aux riverains dont le quartier serait déclaré festif...

Une remarque complémentaire concerne ici une autre fable servie par de nombreux interlocuteurs, dont certains sont de bonne foi : il est naturel que le printemps et l'été fassent pousser et éclore les consommateurs sur les trottoirs devant les bars ; à l'opposé, des conditions climatiques rigoureuses incitent certainement les attroupés dehors à regagner bien vite l'intérieur des bars pour s'y réchauffer.

Erreur : le climat ne change rien à l'affaire ; au contraire, le mauvais temps fait davantage grogner les assoiffés, qui s'échauffent avec l'alcool et donnent de la voix. Les riverains n'ont qu'un seul allié climatique fiable : une bonne vieille pluie bien drue, bien persistante, bien méchante, voilà qui ramène le calme d'une façon merveilleusement durable. Mais c'est un prix un peu lourd à payer pour dormir en paix...

### **Troisième fable : désormais sensibilisés aux problèmes des nuisances, les habitués des bars vont donner le bon exemple et contribuer à la pacification des lieux**

Autre discours lénifiant, et promesse suivante non tenue. Puisque, désormais, le discours est à l'apaisement des relations avec les riverains, les tenanciers des bars auront à cœur de sensibiliser leurs clients, dont une majorité sont des habitués.

Progressivement, la clientèle sera donc « formée » à se tenir tranquille, pour le plus grand bénéfice des riverains. De surcroît, les habitués sensibiliseront les clients de passage en leur communiquant les règles du jeu en vigueur au pays des bisounours...

En réalité, ici aussi, le constat est désastreux. Si les clients habitués sont en effet parfaitement identifiables, ils figurent en revanche parmi les plus indisciplinés des consommateurs. Se retrouvant joyeusement entre eux, pratiquement tous les soirs, ils se moquent visiblement de l'environnement urbain dans lequel ils viennent se relaxer. Cris et vociférations se succèdent jusqu'à la fermeture.

**Quatrième fable : une « charte de la vie nocturne » résumera les engagements des bars et sera affichée de façon bien visible afin de rappeler les règles de civilité**

Répondant positivement à une suggestion formulée dès 2010 par le Collectif des riverains, les responsables des bars et autres établissements ont fini par exprimer leur accord sur la nécessité de rappeler les règles de civilités à tous leurs consommateurs, les habitués comme les autres, les parisiens comme les provinciaux, les français comme les étrangers. Le rappel des règles s'accompagnerait des engagements correspondants.

Le rappel des règles de civilité repose sur la problématique de la « prévention situationnelle » : un principe de vie commune peut être oublié ; si on le rappelle préventivement aux personnes, celles-ci le respecteront sans que la Loi ait besoin de se manifester. On en trouve de nombreuses illustrations dans la vie de tous les jours. Ainsi, par exemple, dans les autobus, différents idéogrammes rappellent les règles du savoir-voyager : de petits dessins ou des logos indiquent qu'il faut monter par la porte avant, que la validation du titre de transport est systématique, que les poussettes etc. etc. Dans le TGV, de petits dessins confirment l'annonce du contrôleur : pour ne pas déranger ses voisins, les appels téléphoniques doivent être passés depuis les plateformes. Etc.

Pour sensibiliser leurs clients, pour leur rappeler ou leur apprendre les bonnes manières, les gérants de bar réunis au sein l'association des commerçants du quartier devaient donc rédiger une « charte de la vie nocturne ». Destinée à être spectaculairement affichée de façon que nul n'en ignore, cette charte devait rappeler les engagements des bars pour mettre fin aux nuisances causées aux riverains. Ces engagements impliqueraient à leur tour les clients des bars.

Pour faciliter l'élaboration de la charte, le Collectif des riverains a fourni aux commerçants plus d'une dizaine de ces chartes de vie nocturne, déjà en place dans différentes villes du pays. Le Collectif devait se saisir de la production de l'association des commerçants pour contribuer, dans la mesure du possible, à la rédaction d'une charte locale. À d'innombrables reprises, le Collectif a relancé les commerçants sur ce thème. Peine perdue. Finalement, les commerçants ne doivent pas être si convaincus de la nécessité d'un rappel des règles à leur client. Pour paraphraser un thème qu'on retrouvera un peu plus loin, ils estiment sans doute que « *ce ne serait pas bon pour le commerce* »...

**Cinquième fable : placés devant chaque établissement, des « oriflammes » reprendront les engagements publics des bars afin de les rappeler en permanence**

En redondance avec les messages de la charte de la vie nocturne du 11<sup>ème</sup>, il était convenu de souscrire à une autre suggestion du Collectif des riverains. Devant chacun des principaux établissements, des « oriflammes » reprendraient les règles du vivre ensemble ainsi que les engagements correspondants des bars. Ces bannières, qu'on trouve de plus en plus dans la ville d'aujourd'hui (devant une concession automobile, devant un magasin bio, etc.), proposeraient donc des slogans diffusés en langage « djeunes » de façon que les destinataires décryptent facilement ce qu'on cherche à



leur faire comprendre. Une reprise des mêmes slogans en langue encore plus étrangère, l'anglais par exemple, favoriserait le partage des mêmes préoccupations par les visiteurs de passage à Paris.

Le résultat observé par les riverains est à la mesure du thème précédent : pas plus d'oriflammes à la porte des bars que de chartes de la vie nocturne. La liste des promesses non tenues s'allonge.

**Sixième fable : les Pierrots de la Nuit, médiateurs pacifiques nocturnes, réconcilieront le Paris qui veut faire la fête avec le Paris qui veut dormir tranquille**

Pour répondre aux légitimes préoccupations des riverains, la Mairie de Paris a mis en place un dispositif innovant, qui a fait couler beaucoup d'encre. Après une phase d'expérimentation (?) fin 2011 début 2012, les « Pierrots de la Nuit » ont été confirmés en tant que Médiateurs ludiques de la vie nocturne parisienne. Même s'ils étaient sceptiques, c'est avec l'honnêteté intellectuelle qui leur est reconnue par leurs interlocuteurs que les riverains ont attendu d'observer ce qu'apportait le dispositif à la résolution des nuisances qui les affectent.

L'évaluation n'est malheureusement pas favorable. Les « Pierrots » n'ont pas contribué à calmer les foules d'assoiffés et de pochtronnes. D'une part, leur présence sur le terrain est beaucoup moins visible que dans les médias. On les aura vu trois fois pendant tout l'été, sous la forme de « Pierrottes » montées sur de grandes échasses. D'autre part, comme certains le redoutaient, le dispositif créé plus d'agitation qu'il ne ramène le calme. Pour garder une trace de leur virée dans un quartier festif, les soiffards se font bruyamment prendre en photo devant ces médiateurs originaux.

Bref, les riverains continuent d'être d'autant plus sceptiques que les attroupements perdurent strictement à l'identique après le passage des Pierrots.

**Septième fable : spécifiques au 11<sup>ème</sup> arrondissement, des vacances de « correspondants de nuit » viendront utilement compléter les autres dispositifs**

Employés par la Mairie, les « correspondant de nuit » ont démontré leur efficacité dans de délicates missions de médiation au sein d'environnements urbains souvent violents. Les vacances de ces médiateurs étaient donc attendues avec beaucoup d'intérêt par les riverains du Collectif, notamment parce qu'elles devaient couvrir la période critique de fermeture des établissements. Comme on l'a mentionné au début de cette liste de mythes, si les vigiles et les chuteurs, bien qu'insuffisamment efficaces, sont présents sur le terrain jusqu'à 2 :00 du matin (jusqu'à 4 :00-5 :00 pour l'Alimentation Générale qui bénéficie de l'autorisation d'ouverture de nuit), en revanche, toute « autorité » déserte le territoire dès que les rideaux de fer sont baissés. Des « correspondants de nuit » manifestant la présence d'un « maître des lieux » institutionnel (ces médiateurs portent l'insigne de la Mairie du 11<sup>ème</sup>) après 2 :00 du matin, voilà qui ne pouvait que réjouir les riverains.

Résultat : en fait de « correspondants de nuit », les riverains ont aperçu de temps en temps des « correspondants de jour », les jours les plus creux de la semaine, aux heures les plus creuses de la journée : ils exploraient certainement le terrain pour mieux se repérer. En tout état de cause, les riverains n'ont pas vu la mobilisation annoncée de ces auxiliaires dont ils attendaient l'action avec beaucoup d'intérêt et de gratitude. Une promesse de plus et une désillusion à la hauteur des attentes...

**Huitième fable : cinq sondes de Bruitparif vont améliorer la réactivité des bars pour ramener le calme, pour le plus grand bénéfice des riverains, naturellement...**

Paris et l'Europe entière observent avec intérêt la rue Jean-Pierre Timbaud, exceptionnel laboratoire d'une vie nocturne réconciliée entre bars et riverains...

Après des mois de palabres, et avec beaucoup de retard sur le premier calendrier annoncé, la Mairie a réussi à convaincre les membres de l'association des bars : ils ont consenti à la pose de cinq sondes de Bruitparif au dessus de cinq établissements de la rue Jean-Pierre Timbaud. Les riverains ont pris l'engagement solennel de ne pas se servir des mesures sonores pour entreprendre des actions judiciaires à l'encontre des bars expérimentateurs. Les sondes ont donc été mises en place courant mai 2012. Quatre bons mois plus tard qu'en pensent les riverains ?

Ils sont malheureusement déçus, aussi bien sur les résultats concrets que sur la méthode utilisée pour cette expérimentation. Le seul point de satisfaction est la reconnaissance symbolique qu'un problème existe. Si on a besoin de poser des micros pour mesurer des ambiances sonores, cela signifie qu'on a fini par admettre que les plaintes des riverains ne sont pas le fait de vieux ronchons et de vieilles rombières. Maigre consolation...

Promise pour les *premiers jours* de juillet, une séance de travail sur les premiers résultats a fini par réunir les parties prenantes *fin* juillet (mais il a fallu que les riverains s'agitent pour avoir droit à cette séance). Le constat est sans équivoque : la rue est bruyante, très bruyante, et, stupéfaction générale !, particulièrement bruyante lorsque les établissements sont ouverts, et aussi au moment de la fermeture, et également après la fermeture. Une cascade de grosses surprises... Une deuxième séance d'évaluation de l'opération devait être organisée début septembre. Fin septembre, rien à l'horizon...

Quant aux suites de l'opération, elles ne font pas rêver les riverains. On le sait sans doute : les sondes enregistreuses transmettent automatiquement des sms aux tenanciers des bars pour leur indiquer que, dehors, il y a du bruit devant chez eux... Un seuil d'alerte a été déterminé pour chacun des établissements (sans aucune participation des riverains) : à partir d'un certain volume sonore mesuré par la sonde, un premier sms, puis un second quelques minutes plus tard, avertissent le gérant du bar qu'il serait temps de se préoccuper de penser à réfléchir à imaginer de se décider à entreprendre une action quelconque pour revenir en dessous du seuil déclencheur.

Le niveau des nuisances subies par les riverains ces derniers mois font de l'été 2012 l'un des pires par rapport aux années précédentes. Si des sms ont été transmis aux gérants de bar, ceux-ci n'ont pas du s'en rendre compte - il faut dire qu'il y a beaucoup de bruit devant les bars, mais, à l'intérieur, c'est bien pire... Une anecdote confirme cette hypothèse. L'un des bars expérimentateurs a été choisi par des clients pour fêter un anniversaire. Les riverains les plus proches ont été avertis de l'événement (un dialogue constructif existe avec le responsable du bar en question). Les riverains ont donc pris leur mal en patience jusqu'à une heure avancée de la nuit. Cependant, l'attroupement bruyant devant l'établissement se prolongeait sans réaction notable du responsable. La question est donc posée, par sms, au gérant, vers minuit : « *Par curiosité, la sonde de Bruitparif vous a envoyé combien de sms ce soir ? Merci de me répondre.* ». La réponse sera reçue à 2 :45 du matin (le temps de ranger, de faire le ménage, de consulter son téléphone...) : « *5 fois. Désolé pour le dérangement. J'ai demandé à mon portier d'être plus vigilant la prochaine fois* »...

Le résultat n'est pas donc pas franchement grandiose. Si les bars ne semblent pas s'être énormément impliqués dans l'affaire, on ne peut pas dire non plus que le processus retenu constitue une concertation très mobilisatrice pour les riverains. En effet, les commerçants ont été si réticents à entrer dans l'expérimentation que tout le monde marche sur des œufs (de peur de froisser nos amis les commerçants) et, du coup, les membres du Collectif ne se sont vus proposer un rôle limité de spectateurs passifs. Ainsi, par exemple, les riverains auraient souhaité être associés à la détermination du niveau sonore déclencheur de sms. De même, ils auraient souhaité être dans la boucle d'expérimentation de l'envoi de ces sms déclenchés automatiquement par la sonde. Les



sondes de Bruitparif savent transmettre des sms à n'importe quel numéro de mobile : un riverain habitant à proximité immédiate de chacun des cinq établissements expérimentateurs aurait pu être désigné en tant que référent pour suivre d'un peu plus près la dite expérimentation. Cela aurait permis de croiser les perceptions des machines de Bruitparif et celles des gérants de bar avec celles des riverains, en principe parties prenantes de l'expérimentation... La réalité est malheureusement différente. Les riverains dont le point de vue n'a pas vraiment été pris en considération ne sont donc pas très enthousiastes au sujet de ces sondes. Pour autant, le vécu des membres du Collectif JPT pourra servir d'utile point de repère pour les autres associations du *Réseau Vivre Paris !* qui souhaitent bénéficier à leur tour de ce dispositif expérimental : ces associations et leurs partenaires pourront tenter d'éviter les erreurs identifiées dans le cas de la rue Jean-Pierre Timbaud.

**Neuvième fable : une présence plus visible de la police du 11<sup>ème</sup> arrondissement permettra de surmonter les difficultés rencontrées à certains moments particulièrement critiques de la vie nocturne**

La police du 11<sup>ème</sup> devait assurer une présence plus visible aux périodes les plus « chaudes » de la semaine, et ces jours là, aux heures les plus critiques, notamment au moment de la fermeture des établissements. Il s'agit là de l'une des conclusions des nombreuses réunions de concertation. Positionnée à certains endroits stratégiques du quartier, la présence d'un équipage de police est justifiée pour plusieurs raisons. D'une part, l'afflux de hordes d'assoiffés prend des proportions si invraisemblables que le quartier devient régulièrement une *zone de non droit*. Dans ces conditions, seule l'autorité publique peut rétablir des conditions décentes de vie collective. D'autre part, il est nécessaire de mettre en place des mesures préventives contre l'action de bandes de dealers / chapardeurs, attirés par les lumières de la ville et des bars. L'évolution de la formule sanguine des consommateurs d'alcool est suivie de près par ces chapardeurs. La bande de jeunes voyous dite « de l'Orillon » fréquente désormais assidûment le quartier. Des mains courantes déposées au commissariat aboutissent de temps en temps à ce qu'une voiture de police agisse. Mais les moyens du commissariat sont manifestement insuffisants pour obtenir des résultats durables. Et les agissements de ces bandes sont chroniques : cris permanents, bagarres entre bandes ou entre membres d'une même bande, montées à contre sens et à toute vitesse de la rue Jean-Pierre Timbaud en scooters, collisions avec des voitures et des vélos, etc.

Les riverains ne doutent pas de la bonne volonté des équipes du Commissariat du 11<sup>ème</sup>. Ils sont bien conscients que les effectifs ne sont pas suffisants pour assurer l'ensemble des missions prévues pour les forces de l'ordre. Celles-ci sont tellement sollicitées que les préoccupations des riverains sont malheureusement reléguées au rang de simples histoires de tapage nocturne. En tout état de cause, les équipages de police annoncés ont été mobilisés par d'autres interventions jugées plus urgentes. Si les riverains comprennent les raisons de cette situation, ils n'en regrettent pas moins les conséquences.

Dans le même sens, la concertation entre les riverains et l'équipe de la police du 11<sup>ème</sup> devait avoir amélioré l'accueil téléphonique du commissariat. Les riverains s'adressent souvent à la police dans l'espoir de retrouver un peu de tranquillité. Si l'accueil au téléphone est parfois de bonne qualité, bien souvent, comme avant la concertation, la salle radio ne décroche pas (elle est submergée d'appels) ou l'opérateur de service répond à l'emporte pièces (pour la même raison : le fonctionnaire débordé n'est pas réceptif). Devant ce constat, ancien, le Collectif avait suggéré la création d'une ligne dédiée, à la manière de ces Offices de la Tranquillité qui existent ici et là. Suggestion non retenue. Les communications téléphoniques sont toujours aussi difficiles, souvent impossibles...

**Dixième fable : la Mairie prendra rapidement les mesures nécessaires pour stopper le développement de la mono-activité de l'alcool dans un quartier (« festif » ?) devenu une zone de non droit**

Dès sa première rencontre (en 2010) avec le Maire du 11<sup>ème</sup>, le Collectif des riverains a évoqué l'urgence et la nécessité absolue de prendre des mesures pour mettre fin au développement de la mono-activité de l'alcool. Nous avons demandé l'entrée en action sur ce thème de la société d'économie mixte en charge de ce type de questions à paris. Le Collectif insiste régulièrement sur ce point crucial. Voilà près d'un an qu'une étude aurait été engagée afin de dégager les conditions d'intervention de la SEMAEST. Les résultats ne sont toujours pas connus. En attendant, chaque fois qu'un commerce ferme, c'est un bar ou un caviste qui ouvre...

Les riverains expriment leur extrême lassitude de se voir opposer par leurs interlocuteurs de la Mairie du 11<sup>ème</sup> cette sacro-sainte « liberté du commerce<sup>1</sup> », qui priverait les élus locaux de tout moyen d'action pour freiner la vente d'alcool dans le quartier. Cette lecture des textes qui fondent notre « vivre ensemble » fait peu de cas d'autres principes tout aussi sacrés, comme l'Article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui précise que « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* »<sup>2</sup>, ou l'Article 1<sup>er</sup> de la Charte de l'environnement qui rappelle que « *Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé* »<sup>3</sup>. Dans le même sens, les troubles chroniques de voisinage sont régulièrement invoqués par le juge pour limiter la sacro-sainte « liberté du commerce ». Ces considérations n'ont rien de théorique si on examine la jurisprudence. En voici un simple exemple extrait de la littérature consacrée à ces sujets.

*Liberté du commerce et de l'industrie. Les lieux de restauration ou de fête ouverts tard dans la nuit sont susceptibles de perturber le sommeil des riverains. Lorsque ces derniers demandent une limitation des nuisances, leur est opposée la liberté du commerce et de l'industrie. Ainsi, les voisins d'une boîte de nuit, goûtant peu les basses fréquences, ont pu (outre leur indemnisation) faire interdire cette activité à l'établissement, situé dans une résidence dont les structures ne pouvaient pas, nonobstant la réalisation de travaux, permettre de voisiner avec des couche-tôt. L'arrêt d'appel a été frappé d'un pourvoi, et la Cour de cassation (Cass. Civ. 3, 15 septembre 2009, pourvoi n° 08-12958) a lapidairement exclu la violation de la liberté du commerce et de l'industrie. La liberté du commerce et de l'industrie fléchit donc devant l'impératif de ne pas causer à autrui des troubles excédant les inconvénients normaux du voisinage<sup>4</sup>.*

*Paradoxalement, la théorie des troubles du voisinage a pu être invoquée (certes, en vain), au soutien du pourvoi d'une société exploitant un commerce de restauration rapide. Elle était en litige avec le syndicat des copropriétaires, lequel avait obtenu de la Cour d'Appel une réduction des horaires d'ouverture du commerce, sur le fondement du règlement de copropriété interdisant les activités sources de nuisances sonores. Ainsi, le demandeur au pourvoi estimait que seule la caractérisation d'un trouble excédant les inconvénients normaux du voisinage était susceptible de justifier l'atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie. L'argument n'est pas reçu, et la Cour de cassation (Cass. Civ. 3, 14 avril 2010, pourvoi n° 09-13315) se borne à constater que la Cour d'appel a pu limiter les horaires d'ouverture de la sandwicherie afin qu'elle se conforme au règlement de copropriété, sans violer l'article 1er du premier protocole additionnel de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ni le principe de liberté du commerce et de l'industrie.*

<sup>1</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9cret\\_d%27Allarde](http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9cret_d%27Allarde)

<sup>2</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789>

<sup>3</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Charte-de-l-environnement-de-2004>

<sup>4</sup> [Christophe Quézel-Ambrunaz](#), *Les troubles anormaux du voisinage face à la protection des droits fondamentaux*, (C'est nous qui soulignons)

## **Chronique des nuits ordinaires du quartier Jean-Pierre Timbaud - Saint-Maur 75011 - Paris (!) : gros plan sur quelques établissements et les nuisances correspondantes**

On trouvera ci-dessous quelques extraits représentatifs des courriels échangés entre membres du Collectif (les extraits sont classés par ordre chronologique décroissant, la période ou les dates sont précisées avant la reproduction des mails).

### **Témoignage 1 (septembre 2012)**

Pour ce qui concerne l'angle des rues JPT et Édouard Lockroy, les nuisances qui ont pu, un certain temps, se « limiter » aux jeudis, vendredis et samedis ont contaminé maintenant tous les jours de la semaine, dimanche soir compris! Bien sûr, la fraîcheur du temps a « permis » à l'Autre Café de fermer les portes qui donnent sur la rue, donc le bruit des conversations de l'intérieur ne nous atteint plus ; mais les fumeurs subsistent bruyamment sur le trottoir jusque 2h du matin. Quant à UFO, en plus des fumeurs, il y a toujours des verres qui sortent. D'autre part, les passages dans la rue se font toujours avec les mêmes nuisances (pas seulement sonores)...et encore plus tard. Bref, cette concentration de bars divers dans notre quartier est une véritable plaie qui gagne même d'autres rues, jusque rue Gambey où 2 nouveaux établissements ont ouvert. C'est à croire que délibérément les élus sacrifient cet arrondissement ! Nous pensons qu'au-delà des actions de lutte, il faudrait un changement de politique à l'encontre de ces ouvertures un peu trop laxistes. Merci de tout ce que vous faites avec tant de conviction.

### **Témoignage 2 (septembre 2012)**

Petit tour d'ensemble de la rue des trois Bornes et du bas du croisement JPT / Parmentier :

1/ L'UFO reste dans le mauvais, ne contrôlant pas ses clients, et souvent pas sa musique non plus, comme dans la nuit du 12 au 13/09 et la nuit suivante. Dans la nuit du 12 j'ai envoyé un SMS au gérant qui ne m'a répondu qu'au petit matin, sans changement car la nuit suivante c'était la même chose. De plus, il ne gère pas les personnes devant chez eux, qui adorent se poser devant chez nous ! Conclusion pas d'amélioration voire pire

2/ le marchand de vin (le *11ème domaine* au 14 de la rue des 3 bornes et maintenant au 47 rue JPT) semblait s'être calmé mais depuis la semaine dernière il recommence à envahir le trottoir et la rue comme le jeudi 20 et le samedi 22/09 où j'ai appelé la police sans retour à priori ! Conclusion de pire en pire

3/ le Complot (au 16 rue des 3 bornes) alterne le bon et le moins bon avec des alertes dans la nuit du 17 au 18/09 et le week-end précédent. Il y a trois associés, un est très bien Bertrand, les deux autres (surtout un Matthieu, l'autre travaillant dans le cinéma n'est pas là souvent) et les serveurs s'en foutent un peu plus, ça plus la terrasse ! Conclusion : des efforts mais il ne faut pas les lâcher

4/ Le Resto au 18 de la rue des 3 bornes n'a pas vocation à être ouvert au-delà de 22h, le patron Olivier à un resto-bistrot côté rue de la Fontaine au roi, il est intelligent et on peut discuter facile. Même si sa soirée d'ouverture été légèrement bruyante il va dans le bon sens. Conclusion à voir dans le temps.

Pour info un Kebab friagerie etc. etc. a ouvert en haut de la rue des Trois bornes à suivre...

### **Témoignage 3 (septembre 2012)**

Quelques nouvelles de notre quartier. Malgré une faible affluence, l'UFO a du mal à tenir ses clients (cris et conversations au volume sonore excessif). Du côté de la Rue des Trois Bornes le marchand de vin est calme et/ou fermé ces derniers jours, les travaux du nouveau café (au n°18) ont l'air en stand-by, le Complot continue de souffler le chaud et le froid.

Calme toute la semaine, le vendredi fut mouvementé au point qu'à mon 3ème appel la Police a fini par se déplacer. Dès que je pourrais je ferai suivre des photos du trottoir devant chez eux au petit matin avec un merveilleux tapis de mégots.

### **Témoignage 3 (juin 2012 : rupture de l'ordre chronologique pour montrer à quel point les problèmes évoluent...)**

Le jeudi 2 juin en début de soirée à 20h30 j'ai appelé la police qui s'est déplacée car au 14 de la rue des Trois Bornes (chez le marchand de vin le 11ème Domaine), il y avait déjà plus de 30 personnes dans la rue avec un verre à la main. L'arrivée de la patrouille, et leur conversation

avec le patron qui dans la foulée a fait rentrer tout le monde dans son établissement, ont ramené le calme. A 22h, un motard quittant les lieux m'a interpellé par la fenêtre et il m'a signifié son mécontentement par divers gestes de sa main (il m'avait vu en train de prendre des photos lors de l'arrivée de la police). J'ai déposé une main-courante pour le bruit et les menaces.

Concernant le Complot (au 16 de la rue des Trois Bornes), il se tient "relativement" tranquille et l'on peut discuter avec 2 sur 3 des gérants en bonne intelligence et il m'a appris qu'au 18 de cette même rue, un café qui était en sommeil depuis 7 ans va rouvrir prochainement (les travaux ont commencé). Donc nous nous aurons trois vendeurs d'alcool à la suite les uns des autres.

#### Témoignage 4 (septembre 2012)

Je suis actuellement en déplacement mais j'aurais voulu participer à la prochaine réunion du Collectif car la situation ne change pas pour moi. Il n'y a aucune amélioration. Le quartier est de plus en plus sale, les poubelles qui restent dans la rue, je les vois en bas de mon immeuble, on ne peut même pas circuler, les gens jettent n'importe quoi.

Et surtout les jeunes dans notre rue : cette semaine, il y avait un nouveau jeu, ils ont grimpé sur un fil électrique de mon immeuble qui est actuellement en travaux : quand ma mère les a vus, ils ont dit « ce n'est rien madame on joue », je ne comprend pas pourquoi la police ne fait rien.

Et pour finir les bars : de plus en plus de bruit, sauf ces jours-ci avec la pluie...

#### Témoignage 5 (septembre 2012)

Veuillez trouver ci-joint des photos de samedi/dimanche soir vers 2h, prises de notre immeuble. Il y avait un tel brouhaha dans la rue que j'ai envoyé un mot à Juliette de l'Alimentation Générale (responsable production) pour signaler (sans réponse de sa part). Les questions que je me pose toujours : qui a délivré un permis de nuit à cette établissement ? Comment peut-on justifier la création d'une salle de spectacles ouverte jusqu'à 4 heures du matin dans un quartier résidentiel ? Les spectacles au Bataclan finissent vers 23 heures maximum. Bien sûr, l'Alimentation Générale draine la clientèle de tous les bars du coin après 2 heures, car il y a DJ de 23 à 4 heures.

En ce qui concerne les nuisances : on ne veut plus ces gens attroupés devant notre immeuble après 23 heures !! Les week-ends en fin soirée : la foule dans la rue ! Les basses de la sono toujours perceptibles en dehors de l'établissement. Les sorties mouvementées. L'effet « fête » : par exemple, quand les voitures passent et qu'il y a foule, les conducteurs klaxonnent pour l'ambiance, ou les badauds qui se mélangent à la fête, en criant à tue-tête. Il suffit d'être à la sortie du métro Parmentier les week-ends en fin de soirée pour apercevoir les groupes qui arrivent d'autres quartiers pour « s'encanailler » chez nous...

#### *Quelques SMS adressés à la responsable de l'Alimentation générale (ALG)*

(Transmis à 3 :50 du matin) : « réveillés par la sortie de l'alg : pas bon »

(Transmis à 2 :37 du matin) : « bordel non géré devant l'alg »

(Transmis à 5 :04 du matin) : « sortie alg mal gérée »

(Transmis à 3 :07 du matin) : « bordel intégral devant alg, guitare et chants persistants »

(Transmis à 4 :50 du matin) : « sortie alg : chaos »

(Transmis à 3 :18 du matin) : « agitation et cris devant l'alg sans réaction de personne »

(Transmis à 4 :40 du matin) : « vos vigiles débordés : cris et agitation autour de l'alg »

(Transmis à 2 :56 du matin) : « le bordel devant l'alg »

#### Témoignage 6 (septembre 2012)

La dégradation de la situation rue Jean-Pierre Timbaud la nuit, la stagnation très régulière de petites bandes de "jeunes" au niveau du n°59 des heures durant, si ce n'est une grande partie de la soirée et de la nuit... que font-ils ? Nous sommes en mesure de nous inquiéter lorsque l'on lit la presse de ce dimanche matin, 23 septembre (fusillade - à proximité - rue Louis Bonnet 11<sup>ème</sup>, hier soir à 23h40). Tout cela va-t-il encore se dégrader plus ? Courage...

#### Témoignage 7 (septembre 2012)

J'apporte une précision sur cette bande de jeunes qui squatte l'impasse Cité d'Angoulême. Effectivement, après les mains courantes déposées au Commissariat, il y a du changement. La

bande a migré de quelques mètres, juste devant le bureau de tabac... Et ce sont des bordées d'insultes et des beuglements à n'en plus finir... La « mécanique sauvage » continue de perdurer dans la rue : réparations et bricolages automobiles sur la voie publique... Assez compliqué en fait de faire des photos sans être vu (à moins d'avoir un viseur d'angle).

Triste vision samedi 15 septembre devant l'Alimentation Générale, des jeunes complètement avinés, couchés par terre sur le trottoir en train de vomir... C'est affligeant et triste... J'ai honte que nous en soyons arrivés là dans ce quartier...

#### Témoignage 8 (septembre 2012)

J'ai parlé d'installer des caméras au policier qui prenait la déposition d'une main courante et qui me conseillait de déménager (mais au nom de quoi?). C'est une idée qui me heurtait auparavant, cette idée d'être sous surveillance. Mais plus ça va, plus que je me dis que les gens ne sont pas capables d'être suffisamment raisonnables pour que nous vivions tous en bonne intelligence, et bien, nous ferons en sorte qu'ils soient raisonnables malgré eux...

De toutes façons, nous n'avons plus le choix (vous avez sans doute dû encore entendre la musique du café La Droguerie Moderne, la nuit dernière, dont le volume ne baisse pas malgré nos demandes et nos essais de conciliation à l'amiable...).

J'ai également dit au policier que si les forces de l'ordre n'arrivait pas à faire leur boulot, c'est-à-dire maintenir l'ordre, à causes des manques d'effectifs, de moyens et autres entraves, nous finirons par nous organiser en milice privée comme aux États-unis !

#### *Quelques SMS adressés aux responsables de la Droguerie Moderne. Le gérant de la Droguerie Moderne est le Président de l'Association des commerçants du quartier...*

(Transmis à 1 :08 du matin) : « On est lundi, faites les taire !!! Ça va mal finir »

(Transmis à 1 :14 du matin) : « Faites taire les ivrognes braillards »

(Transmis à 23 :49 du soir) : « Urgent : faites taire les deux connasses (sic) devant chez vous »

(Transmis à 23 :03) : « Quel calme ! Magnifique ! Bravo ! »

(Transmis à 23 :30) : « Faites taire ce connard (sic) de barbu : qu'il nous fiche la paix et vous aussi ! »

(Transmis à 21 :09) : « Calmez les excités ou faites les rentrer et fermez la porte à triple tour »

(Transmis à 0 :55 du matin) : « On entend BOUM BOUM BOUM et on en a marre : vous n'avez aucune parole !?!?! »

(Transmis à 23 :36 du matin) : « Vous avez trois minutes pour faire le silence devant chez vous avant que nous appelions les CRS : la police est déjà appelée, la fermeture de votre troquet est déjà demandée, on a fini de rigoler »

(Transmis à 23 :34) : « Silence dehors rentrez dans votre troquet on est lundi »

(Transmis à 0 :44 du matin) : « On entend la musique dans notre appartement avec les double vitres bien fermées : c'est le deuxième soir de suite »

(Transmis à 20 :31 du matin) : « Méfiez vous des riverains : on en a juste marre de vous, ça va très mal se passer »

(Transmis à 23 :36) : « Faites rentrer vos deux excités fumeuses ou alors qu'elles se cassent »

(Transmis à 1 :43 du matin) : « La droguerie moderne = Chupitos = foutage de gueule, ça ne va pas se passer comme ça »

(Transmis à 0 :10 du matin) : « Votre vigile fait glousser ces dames »

(Transmis à 1 :19 du matin) : « Agitation dans la rue UNIQUEMENT devant chez vous »

(Transmis à 23 :14) : « Les filles glapissent devant chez vous, il faut leur dire de glapir plus discrètement merci dodo on se lève très tôt demain matin »

(Transmis à 20 :23) : « Vous êtes devenu un bar à bières servies à des guelards dehors sur le trottoir ???? »

### Témoignage 9 (septembre 2012)

Prompt rétablissement à vos parents (victimes d'une agression dans le quartier JPT). Les vols à l'arraché de bijoux deviennent une mode. Avec le prix de l'or, ces agressions vont être monnaie courante. Cela va devenir pire qu'à Chicago et notre quartier va attirer les malfrats vu que les jeunes qui viennent sont aisés et à partir d'une certaine heure ils sont des proies faciles

### Témoignage 10 (septembre 2012)

Par une adhérente du collectif, je viens d'apprendre un autre fait très grave qui s'est produit également produit dans la période très récente : cette même fin de semaine, une personne a été gravement agressée dans le secteur cité d'Angoulême dans des conditions particulièrement violentes ; une plainte a été déposée au commissariat contre des individus bien identifiés et que nous avons l'habitude de voir faire n'importe quoi dans nos rues.

Nous n'allons pas en rester là. Loin de s'améliorer, la situation se détériore à vue d'oeil ! Du côté des bars, cette fin de semaine a encore été simplement odieuse ; et après la fermeture de 2:00, une débauche généralisée sous nos fenêtres, dans l'indifférence générale des pouvoirs publics : aucune intervention visible. Les riverains ont fait des efforts, ils ont supporté l'insupportable depuis des mois et des années. Les riverains en ont plus qu'assez : nous payons de très lourds impôts nationaux et locaux pour vivre dans un pays en principe civilisé et, en retour, nous constatons que le droit est bafoué tous les jours et toutes les nuits.

### Témoignage 11 (septembre 2012)

Je viens un peu aux nouvelles pour savoir si des réunions sont prévues prochainement soit entre nous, soit avec la Mairie et ou avec le commissaire? J'ai tout autant que vous envie d'atomiser 2 ou 3 bars ! L'Espit Chupitos garde la même ligne de conduite, l'Oméga Bar continue à organiser des soirées avec foule sur le trottoir et l'Éthnika se fout royalement du fait de ne pas sortir les verres dehors.

De plus, auriez vous gardé le tract qu'on avait distribué pour la réunion publique avant les vacances ? Je suis en contact avec la présidente du conseil syndical de la résidence en face de chez moi et elle va informer les résidents sur rue, qui n'en peuvent plus, de l'existence du Collectif.

### Témoignage 12 (septembre 2012)

Les progrès, c'est un peu relatif... « Dites moi pas » qu'ils (les gérants des bars) ont balayé après la fermeture ! Chose qu'ils devaient faire en signe de bonne volonté... Moi, je me gare mal 5 minutes, j'ai une amende à 35 €. Voici mon coup de gueule du matin d'une personne qui a été réveillée par la sortie de l'Alimentation Générale. Ça hurlait mais je ne me suis pas levée car j'étais trop fatiguée.

### Témoignage 13 (septembre 2012)

Premier sms ce soir à la Droguerie Moderne : « *Il faut vous envoyer des sms chaque soir ??????!!!!!!!!!!!!* »

Réponse de la Droguerie Moderne (orthographe d'origine...) : « *Deu personnes dehors...!!!* ».

Réponse à la réponse : « *Sans blague ! Dites que j'ai des hallucinations pendant que vous y êtes ! Vous avez tort de prendre les choses à la rigolade : il y avait un groupe d'une 1/2 douzaine de gus et de nanas qui sortaient de chez vous et faisaient un boucan pas possible ! FOUTEZ NOUS LA PAIX, FERMEZ VOS PORTES ET SURVEILLEZ VOTRE TROTTOIR* »

### Témoignage 14 (septembre 2012)

Les clients de l'UFO boivent dehors, comme lundi soir. Et ils se servent de la devanture du magasin comme d'une table

### Témoignage 15 (septembre 2012)

Le chaos s'accroît de nuit en nuit... Je pense aujourd'hui que la plupart des gérants de bar nous roulent dans la farine... On en reparle bientôt

### Témoignage 16 (septembre 2012)

Voilà encore un soir où il est pénible de rentrer chez soi. Deux gars deux filles qui ne veulent pas se bouger devant la porte de l'immeuble, et on n'est que mardi... Le gars veut mettre un coup de



pied à mon chien qui n'avance pas assez vite à son avis, ça va mal se finir, je n'admettrai pas ce genre de violence

#### Témoignage 17 (septembre 2012)

Je suis à la limite de la crise de nerfs. Encore une fois, nous avons vécu une nuit difficile avec la clientèle d'Espit Chupitos. Les jeunes squattent tout le long du trottoir. Ils hurlent, chantent, crient... On est lundi et je n'ai pas dormi jusqu'à 2 h du matin. Ça ne peut plus continuer comme ça. Il faut que leur établissement ferme DÉFINITIVEMENT. Je suis à bout et je ne vois qu'une solution : quitter le quartier ; or faut-il encore le pouvoir quand on s'est endettés pour avoir un appartement dans Paris.

#### Témoignage 18 (septembre 2012)

Chez nous, UFO, et sa gentille clientèle qui ne sort pas de verres dehors, nous dit la Mairie (elle devrait venir voir sur place...). Ça fait genre 3 ou 4 ans que nous sommes sur le problème avec l'établissement BPM. Les « troubleurs » ont de beaux jours devant eux... Voici mon petit mot du matin... après des réveils difficiles

#### Témoignage 19 (septembre 2012)

Mme X habite en face de l'Alimentation Générale. Elle rejoint le Collectif. Merci de la mettre en copie de tous nos échanges car elle souhaite participer avec nous au changement de notre quartier. Bonne journée à tous

#### Témoignage 20 (septembre 2012)

*(Message adressé à un gérant de bar)* Merci pour l'info concernant un prochain événement exceptionnel et de courte durée dans votre bar. Je dois dire que votre mail paraît surréaliste par rapport aux punitions que nous infligent tous vos collègues soir après soir, sans nous prévenir et sans se soucier de ce qui nous préoccupe. Mais ne changez pas vos habitudes : comme nous en sommes convenus, continuez à nous prévenir lors de vos concerts (qui s'arrêtent bien à 23:00, nous l'avons constaté)

#### Témoignage 21 (septembre 2012)

Voilà plusieurs jours que je suis de retour rue Édouard Lockroy et ce soir j'ai décidé de faire un tour dans le quartier. En sortant de chez moi, j'ai remonté la rue Jean Pierre Timbaud puis à droite dans la rue St Maur et encore à droite rue Oberkampf pour boucler la boucle et revenir rue Édouard Lockroy.

Je suis extrêmement déçue de constater que tous ces bars dont nous avons signalé à la police des irrégularités sont toujours ouverts ! Et rien n'a changé ! Je pensais ou j'avais cru comprendre que certains établissements avaient fait l'objet de fermeture administrative pendant les vacances.

Hier dans la nuit de mercredi je n'ai pas pu fermer l'oeil avant 3 h du matin ! Entre le bar à vin, le théâtre et les bars des rues avoisinantes, c'est la jungle, nous sommes livrées à nous même et je commence à perdre patience.

Que fait la police ? On ne remarque aucun changement. Au contraire, j'ai l'impression qu'on se moque de nous en permanence. Qu'attend la mairie pour faire verbaliser les buveurs qui tranquillement fument leur tabac, le verre à vin à la main, alors qu'il est soit disant interdit de sortir les verres dans la rue ? (comme ce soir rue E. Lockroy à 21h30). C'est un comble de voir nos taxes et impôts augmenter tous les ans pour en arriver à ne plus fermer l'oeil de la nuit ! Entre les voyous (qui n'ont rien à faire dans notre quartier), les dealers eux non plus, les imbibés d'alcool, les sdf, on n'en peut plus !

#### Témoignage 22 (septembre 2012)

Quelle surprise de voir que les choses n'avancent pas et qu'après un mois de vacances au calme à la campagne, on revient notre zone de non droit parisienne ! Petit récit de début septembre (ça promet pour la suite) :

Nous avons été réveillés cette nuit vers 00h50 par des cris, des piailllements, des rires... Je vais donc voir ce qui se passe et je constate une trentaine de jeunes squattant l'entrée du parking du 108 rue saint maur. Première interrogation : que font ces 18-20 ans devant ce parking, d'où

viennent-ils ? J'ai ma petite idée sur cette clientèle typique d'un seul bar de la rue : Espit Chupitos.

Je retourne donc me coucher en me disant qu'ils vont partir ; dix minutes après, de nouveau des cris. J'y retourne et là, je constate qu'une rixe éclate et que le quartier est une nouvelle fois réveillé par ces clients éméchés et peu scrupuleux. J'appelle donc la police vers 1h10. Ces derniers me confirment qu'ils sont au courant et qu'ils envoient un équipage dès que possible.

Nous voilà donc à notre fenêtre observant la situation qui dégénère rapidement. Certains riverains du 108-110, excédés, balancent de l'eau pensant calmer la foule. Malheureusement, ça les attise un peu plus. Là, le vigile d'Espit Chupitos traverse la rue et demande aux jeunes de s'éloigner. Et oui, c'est tellement plus pratique de déplacer le problème ! Autant vous dire que ce monsieur, somme toute de bonne volonté, ne peut rien face à cette bande de jeunes survoltés.

Vers 1h40, deux équipages de police arrivent et une « envolée de moineaux » se produit. Les jeunes se dispersent, mais un peu plus loin. La police s'en va et les cris continuent plus loin (au niveau de la place verte) jusqu'à 2h15 du matin. Enfin le calme revient et je peux retrouver le sommeil vers 3h00 du matin. Quelle merveilleuse nuit quand on doit se réveiller à 7h00 pour aller travailler. Et quand on pense que le week-end arrive et que cela va être un éternel recommencement.

Le constat est le suivant : ces situations qui se répètent depuis plus d'un an déjà, sont liées à une problématique bien connue : le bar Espit Chupitos qui, par son concept, attire une clientèle jeune, qui est très vite alcoolisée et qui n'est pas maîtrisable. Ça engendre un sentiment d'insécurité croissante et de colère dans cette rue.

#### Témoignage 23 (septembre 2012)

Oui, où est-il le temps du calme des vacances... Dimanche dernier vers 19 H 30 (je revenais de mon parking 126 Rue Saint Maur), je suis passée par la rue JP Timbaud, car il y avait un attroupement rue des Trois bornes, ...un genre de brunch... Donc en compagnie de mon petit chien, qui avance à son rythme... Des jeunes m'apostrophent devant le 61 Bis :

Les jeunes : « C'est quoi ce truc, c'est une chèvre ? »

Moi : « vous m'avez l'air de chèvre »

Les jeunes : « Il va bientôt crever ton chien », tout ça en roulant gentiment leur shit et pour finir par donner un coup de pied au chien... quand il est passé. Là, je leur ai dit que s'ils recommençaient, moi, je leur en donnerais là ou ça fait mal... Et je l'aurais fait.

Nous avons donc continué notre bout de chemin, sous leurs cris... et vociférations, La veille, vers la même heure, le même groupe hurlait avec une dame pendant plus 1/4 heure (je parlais avec Mme B) "Madame", "Madame"...et ainsi de suite, tout en tournant autour de nous en Vélib...

UNE QUESTION : la police ne peut elle pas les contrôler ? Un Vélib, c'est 1/2 heure gratuite... pas toute la journée... et vu le prix... ne seraient-ce pas des Vélib volés...

Quand on a vu reportage hier soir « sur l'alcool chez les jeunes », ça fait peur... même très peur. IL EST TEMPS QUE LES POUVOIRS PUBLICS... fassent régner l'ordre.

Mercredi soir, des jeunes buvaient à la bouteille, complètement ivres à l'angle JP Timbaud et Parmentier. Dans la nuit de vendredi à samedi bruit et cris jusqu'à 2 H 30...

#### Témoignage 24 (septembre 2012)

J'espère que vous allez bien et que vous avez pu prendre des vacances au calme. Pour nous, cela a fait du bien de se retrouver 1 mois en pleine campagne sans aucune nuisance ! Mais la réalité s'est rappelée à nous dès notre retour.

Le constat est le suivant : le Nun's a toujours son autorisation de terrasse mais il est vrai qu'il n'y a plus de verres dehors car ils ont mis un écriteau. Ça ne change pas vraiment grand chose car les clients stagnent dehors quand même. L'Ethnika continue à avoir une clientèle consommant sur le trottoir. La situation de nuisances perdure devant l'esprit Chupitos qui ne sait pas gérer et son nouveau voisin, Station Café, en fait de même avec concerts en prime.

Dans un message en août, vous parliez de sanctions à venir, est ce que vous savez pour qui et quand ? La Mairie devait prévoir une réunion spéciale rue Saint Maur en septembre, est ce toujours d'actualité ?

#### Témoignage 25 (septembre 2012)

Je suis absent de Paris le jour de la réunion du Collectif. Mais ici rue JPT, toujours les mêmes problèmes avec la Marquise ....ouvert 7/7 avec tous les soirs les gens dehors qui crient ... et aussi le bar Orange Mécanique ...même problème... Tous les bars en bas de chez moi sont ouverts 7/7 ...et il n'y en a aucun qui respecte les riverains.

#### Témoignage 26 (septembre 2012)

Bien conscients que les efforts de l'association doivent être concentrés dans les rues JPT et St Maur, nous vous avons rejoints en tant que riverains de la rue Oberkampf dans l'espoir d'accroître le poids de votre groupe. Si nous vivons moins d'incivilités dans notre secteur, nous voudrions mentionner un point de plus en plus noir dans votre audit du quartier.

Depuis un an et demi, s'est ouvert au 88 rue Oberkampf un tout petit bar « Le bar des pirates » qui a de plus en plus de succès... Face à l'afflux de clients, cet établissement ressemble de plus en plus au Nun's de la rue St Maur... Soir après soir, compte tenu de la petite taille de la salle, une ou deux dizaines de personnes consomment leurs verres sur le trottoir riant criant faisant un ramdam d'enfer.

Clément, le propriétaire, est un garçon avec qui il semble possible de parler mais cette nuisance va crescendo. Je pense qu'il devient urgent et obligatoire que lui soit rappelée de manière très appuyée, voire officielle, par l'intermédiaire de l'association, ou de la Mairie, la bonne conduite pour vivre tous ensemble agréablement.

En vous souhaitant plein de courage.

#### Témoignage 27 (août 2012)

Le traiteur AFRIK'N'FUSION sis 70 rue Jean-Pierre Timbaud a décidé de s'affranchir de toute réglementation : comme le montre la photo ci-dessous (il faut appuyer sur le bouton « download » pour télécharger l'image), l'établissement a décidé, tout seul comme un grand, apparemment sans demander son avis à personne, qu'il ouvrirait désormais de 18:00 à 4:00 du matin... effarant, consternant...

Les riverains sont évidemment très gênés par cet horaire fantaisiste : j'ai appelé la police hier soir à 3:07, réveillé par trois clients de l'établissement qui consommaient tranquillement assis sur le muret de la piste cyclable ; la piste cyclable était par ailleurs occupée par une moto garée en travers juste devant l'établissement ; la police de nuit était à ce moment là en intervention massive dans le bar chicha « Manhattan » situé plus haut dans la rue JPT...

À 4:00, nouveau réveil en fanfare car les deux motocyclettes de l'établissement étaient bruyamment mises en marche pour pénétrer à l'intérieur de l'établissement où les deux engins sont stationnés toutes les nuits (la réglementation de l'hygiène prévoit elle ce lieu original de stationnement ?). Une fois garées les motos, c'est la porte qui était ensuite cognée à plusieurs reprises car elle ne fermait pas bien : imprécations échangées à haute voix par le personnel de l'établissement jusqu'à la fermeture effective de la porte ...

Nous avons suffisamment de nuisances avec les bars pour ne pas en rajouter avec les sandwicheries : comme vous le savez tous, le traiteur Izmir (61 rue JPT) ne respecte pas non plus scrupuleusement les heures de fermeture : cela est particulièrement pénible par temps de chaleur

#### Témoignage 28 (août 2012)

Aviez vous entendu à 2 heures du matin la bagarre : presque 20 personnes, vers 2h du matin ? Des clients de l'AFRIK'N'FUSION

#### Témoignage 29 (août 2012)

J'ai aussi observé ces deux derniers jours (depuis mes fenêtres), les problèmes que posent le traiteur Afrik'n'fusion. Il y a eu une violente bagarre, il y a deux nuit s: une personne ivre ayant renversé un scooter garé entre deux voitures face à l'établissement. Une personne semble être

sortie (du traiteur) et a violemment frappé la personne ivre : ce qui a donné lieu ensuite à une violente altercation d'autres personnes s'étant jointes allègrement à l'altercation.

En dehors de cela, je trouve lamentable que nous soyons dans une telle ambiance. Et je me pose la question de notre sécurité : que serait-il advenu si un(e) habitant(e) d'un des immeubles était sorti(e) au mauvais moment...? La violence était-elle qu'un mauvais coup, par inadvertance, est vite reçu dans de telles situations. J'ai téléphoné au commissariat qui a promis d'envoyer une voiture.

Autre observation allant dans le même sens, une petite bande se forme le soir autour des scooters de livraison de l'établissement (scooters garés sur la piste cyclable ou, comme hier soir, remontant à pleine vitesse la rue en sens interdit, sur la partie réservée aux voitures... peut-être pour gagner du temps). La petite bande en question, une dizaine de personnes (pour deux ou trois scooters de livraison) qui s'installent sous nos fenêtres entre minuit et deux heures du matin prennent possession de l'espace sans faire attention aux riverains et le dérangement sonore qu'ils occasionnent... Et je n'oublie pas les jeux dangereux avec des Vélib.... Ne faut-il pas là aussi expliquer aux responsables d'Afrik'n'fusion, que cela est intolérable ?

### Témoignage 30 (juillet 2012)

Je reviens vers vous concernant la bande d'individus à vélos qui circulent dans la rue et y causent des méfaits. Mercredi dernier, quand je suis rentré, un camion des pompiers était devant le 70 de notre rue JPT. Un automobiliste avait renversé un jeune de cette bande de jeunes qui jouent habituellement au foot avec le propriétaire du kebab de la rue et font des rodéos de Vélib passage d'Angoulême.

Les pompiers expliquaient à ce jeune qu'il n'avait rien et qu'il devait s'arranger avec l'automobiliste, et que ce n'était pas la peine d'appeler la police car la police les ferait intervenir de nouveau. L'automobiliste était donc prêt à partir, en confirmant que tout allait bien, ce à quoi le jeune a répondu plusieurs fois que de toutes façons il avait la plaque de la voiture et que le lendemain il appellerait la police...

Aujourd'hui, 2 membres de cette bande étaient sur les marches de l'escalier 4 du 70 JPT puis ils sont partis se réfugier dans l'escalier 9 qui n'a pas de porte. Je leur ai demandé de partir depuis ma fenêtre ils m'ont répondu que non, j'ai donc appelé la police. Au commissariat ils m'ont dit qu'ils envoyaient un véhicule immédiatement.

### Témoignage 31 (17 Juillet 2012)

Je suis préoccupé par cette mono activité de vente d'alcool qui existe à ce niveau de la rue JP Timbaud. Plusieurs points d'exaspérations:

- Étant architecte, je connais l'exigence de la Mairie de Paris et des Bâtiments de France lorsqu'il faut déposer un dossier de demande de changements de fenêtres ou de vitrines et je suis scandalisé lorsque je vois le restaurant Afrique N'Fusion, anciennement Île de Gorée, détruire son authentique vitrine au profit de panneaux publicitaires avec enseignes lumineuses sans n'être nullement inquiété. C'est un exemple mais je pense que malheureusement au delà de la vente d'alcool, c'est la vente de sandwiches à consommer dans la rue qui va se développer.

- Concernant le garage sauvage dans la rue, je découvre que je ne suis pas le seul à me faire insulter lorsque je souhaite me garer aux abords de l'adresse. Les scooters et voitures d'amis me rendant visite sont régulièrement détériorés dans la rue.

- Stationnement abusif des camions de livraisons sur la piste cyclable.

- Délabrement général de la rue. Il est facile de voir des tas d'immondices le matin. On a déjà uriné sur ma porte (j'habite au rez de chaussée sur cour).

Je ne suis pas très optimiste sur les changements de comportements, mais j'ose croire que face à un collectif toujours plus nombreux, la Mairie va être obligée de se sentir concernée.

L'action de la SEMAEST est pour moi indispensable. Est-elle réellement impliquée à vos côtés ? La protection des petits commerces et artisans doit être une priorité. J'attends beaucoup de l'action de la Mairie d'arrondissement pour trouver une solution durable en ce sens.

### Témoignage 32 (13 juillet 2012)

De nouveaux problèmes avec la bande de 9 jeunes (la petite bande dont tous les membres sont bien connus à la fois des riverains et des services de police) : elle est en train de prendre racine

duement dans l'impasse de la cité d'Angoulême. Ces jeunes semblent être à l'affût de n'importe quelle bêtise à faire : après avoir fumé un petit pétard, ils font des rodéos sur une roue en scooter, ils déboulent comme des boulets de canon sur la rue JP timbaud devant le 57... Hier, ils ont renversé une cycliste qui remontait le couloir des vélos ! Ils ont aussi fait claquer toute une série de pétards. À ma connaissance, la police a été prévenue puisqu'elle est venue verbaliser mollement les scooters et inspecter par terre pour vérifier s'il n'y avait pas des traces de joints, puis il sont montés dans leur voiture et sont repartis comme ils étaient venus... Voilà désormais notre quotidien...

### Témoignage 33 (9 juillet 2012)

Devant le bar La Droguerie Moderne, et pendant une bonne partie de la soirée, la bande de jeunes adultes que nous connaissons tous a provoqué un désordre indescriptible jusqu'à ce qu'un équipage de police intervienne vers minuit :

- les jeunes avaient pris d'assaut le camion dépanneur, épave ventouse, régulièrement stationnée devant l'atelier mécanique, « garage le rapide », au 61 bis rue JPT ;
- le désordre sur, autour, à côté, dans, sous le camion était indescriptible : luttes, rixes, rap, danses, etc.; les vidéos prises au téléphone ne donnent qu'une faible idée des nuisances sonores subies toute la soirée de ce dimanche soir ;
- plusieurs riverains ont appelé la police à partir de 23:30 ;
- lors d'un premier contact avec la police, la bande s'est réfugiée dans le silence mais elle a refusé avec ostentation de quitter les lieux ;
- lorsque la voiture de police a fait mine de démarrer, les jeunes ont copieusement insulté les policiers, les provoquant à grands cris ;
- la voiture de police a alors fait marche arrière : sans sortir du véhicule, les policiers ont fini par obtenir que la bande se bouge et remonte vers le croisement de la rue Jean-Pierre Timbaud et de la rue Saint-Maur ;
- les jeunes y ont stagné un petit moment puis sont partis...

### Témoignage 34 (8 juillet 2012)

J'arrive chez moi, il est 0 :59, trois gars devant ma porte, il pleut, je les dérange, manque de pot, je ne trouve pas mes clés dans mon sac, mon parapluie bouge et touche un des gars.

Et là, il m'arrache mon parapluie, le tord, nom d'un chien, lundi matin, je file au commissariat. Deux autre locataires rentrent derrière moi, elles en ont marre de pas pouvoir tenter chez elles sans se faire insulter. Il pleut, faut pas que les pauvres chéris se fassent mouiller car ils ont payé leur verre et ils ont droit de dégueulasser notre porche, et nous de payer leur dégueulasseries.

Le vigile est intervenu mais bien plus tard.

### Témoignage 35 (8 juillet 2012)

J'habite rue Édouard Lockroy. Pas de problème de bars, mais de sorties de bars, de recherche de bars... C'est la rue des règlements de compte : ruptures amoureuses hurlantes, rixes entre pochtrons (avec bouteilles cassées, tronc d'arbuste arraché dans la haie pour faire gourdin...).

Bref, ça hurle particulièrement entre 2 et 5 heures du matin (les riverains de l'avenue Parmentier dont les fenêtres donnent sur la rue Édouard Lockroy souffrent tout autant).

Le porche du Parking abrite, entres autres, dealers et pisseurs (ces derniers affectionnent particulièrement le trottoir pair), les marches devant le 22 accueillent les buveurs « libres » qui y abandonnent bouteilles, canettes, reliefs de Mc Do, vomis, etc... et ont toujours des discussions très très animées dans le genre « celui, ou celle, qui gueule le plus fort a raison ». Sans parler des tags, qui ont été effacés mercredi et n'ont pas encore réapparu... Voilà pour l'état des lieux.

### Témoignage 36 (3 juillet 2012)

Monsieur le commissaire

Au nom des riverains du quartier, j'ai appelé tout à l'heure votre secrétariat pour prendre rendez vous avec vous de façon à faire rapidement un point complet de notre situation : nous avons une nécessité urgente de parler avec vous et avec vos collaborateurs

Vous êtes bien entendu parfaitement informés de l'opération pilote qui, en principe, est supposée nous permettre de disposer des droits élémentaires à habiter dans un cadre de vie digne et tranquille ; vous connaissez les heures de concertation qu'il nous a fallu consacrer à cette opération et nous vous remercions d'y contribuer

Malheureusement, ce que nous avons craint depuis le début semble se confirmer nuit après nuit : notre situation collective n'évolue pas dans le sens souhaité, dans aucun des secteurs couverts par notre collectif :

- la rue Édouard Lockroy continue d'être un dépotoir innommable, et l'activité des graffiteurs y est particulièrement spectaculaire
- la rue Jean-Pierre Timbaud continue de recevoir plus d'ivrognes qu'elle ne peut en contenir, ce qui attire régulièrement les jeunes dealers bien connus de vos services ; la sandwicherie (anciennement Izmir) située vers le 61 JPT a de nouveau cessé de respecter l'heure légale de fermeture : nous constatons des attroupements bruyants faisant la queue sur le trottoir bien après 2:00 du matin pour se nourrir en sandwiches et en verres de bière joyeusement consommés sur la voie publique ; l'atelier de mécanique, le garage rapide du 61 JPT, continue impunément de squatter l'espace public à son profit strictement privé et à développer jour après jour nuit après nuit sa bruyante et polluante activité de réparation automobile en plein air
- la rue Saint Maur est encore moins gérée que la rue Jean Pierre Timbaud, c'est dire l'état d'abandon où elle se trouve: concerts ahurissants, terrasses interdisant tout passage sur le trottoir, bruit, désordre, rixes, etc.
- et, pour des raisons que vous comprendrez, je n'ose même pas évoquer la situation de nos adhérents et adhérentes qui vivent rue Oberkampf

Dans ce contexte, quels sont les résultats du temps que nous avons consacré à faire comprendre notre point de vue dans l'espoir de retrouver un peu de tranquillité tant en journée qu'en soirée et en nuit ?

- Les pierrots de la nuit font leur apparition de temps en temps mais semblent surtout occupés à justifier leur existence auprès des clients des bars, qui expriment leur surprise devant cette apparition : nous avons malheureusement tous des témoignages de leur passage inefficace : soit trop bref pour être efficace, soit efficace pendant quelques minutes puis la confusion s'installe à nouveau
- les correspondants de nuit, dont on nous a annoncé la présence pour des vacances se situant entre 23:00 et 3:00, n'ont pas été remarqués par les riverains ; ceux ci, en tout état de cause, continuent à constater d'in vraisemblables scènes de désordre et de débauche à la fois pendant l'ouverture des bars et après leur fermeture
- concernant les forces de l'ordre, vos services sont difficiles à contacter en soirée et en nuit, les effectifs ne semblent pas suffisants, les interventions sont trop rares sur le terrain : nous constatons en continu des infractions caractérisées mais personne n'est jamais là pour les verbaliser...
- les experts de bruitparif n'ont pas encore pris contact avec nous comme cela était prévu pour un premier bilan début juillet : les informations qui nous sont parvenues concernant les résultats des sondes enregistreuses de l'ambiance sonore confirment que nous ne sommes ni de vieilles rombières ni de vieux ronchons : le volume de bruit perçu dans la rue est très souvent très, trop, élevé ; nous attendons d'en savoir plus car il est bien clair que les résultats pour la rue JPT vaudront de la même façon pour les autres rues
- en ce qui concerne les commerçants gérant les établissements et bars, nous sommes de plus en plus nombreux à penser qu'ils nous tiennent un double langage : tout se passe comme s'ils avaient appris le discours politiquement correct à tenir aux riverains pour que ces derniers se tiennent tranquilles (dans l'espoir d'une réelle amélioration qui n'arrive jamais) ; la liste des promesses non tenues est invraisemblablement riche et stable :
- toujours pas la moindre charte de la vie nocturne affichée à l'attention des consommateurs ;
- toujours pas d'oriflammes invitant les consommateurs à respecter la tranquillité du voisinage ;
- toujours pas de portes sur l'extérieur fermées sans que nous soyons obligés d'envoyer des sms indignés rappelant qu'à partir de 23:30 on devrait pouvoir dormir sans entendre des beuglements ou des rires avinés ;



- toujours pas d'activité constante et efficace des chuteurs en place ;
  - toujours de la musique très perceptible de l'extérieur alors que les conditions d'insonorisation des établissements ne permettent en aucun cas ces activités musicales ;
  - toujours de bruyants démarrages de motos et des claquements de portières de voiture à la fermeture des bars ;
  - toujours certains livreurs d'alcool jetant les fûts métalliques de bière à terre le matin très tôt ;
- Autrement dit, ce qui se profile à notre horizon est ce contre quoi nous nous sommes mobilisés depuis des mois et des mois :
- nous allons, une fois de plus, passer un été pourri par les ivrognes, par les vomis et par les graffitis, par les rodéos de scooters prenant la rue JPT à contre sens, etc.

- une fois de plus, il nous sera impossible d'ouvrir nos fenêtres les soirs et les nuits de chaleur ;
- une fois de plus, nous aurons payé de lourds impôts pour vivre dans des conditions indignes : aucun "maître des lieux" n'affirme une présence institutionnelle qui constituerait la base du vivre ensemble dans un quartier autrefois vivant et aujourd'hui abandonné ;
- nous sommes donc conduits à penser que seules de nouvelles sanctions pourront obliger les gérants de bar à nous témoigner le respect que nous méritons :
- le bar la droguerie moderne (61 JPT), géré par le président de l'association des commerçants, devrait se situer parmi la tête de liste des établissements à sanctionner : le mauvais exemple donné par ce bar est effarant, soir après soir nuit après nuit : soirées DJ, non gestion des attroupements, faux discours envers les riverains, etc. (nous disposons d'un stock édifiant de vidéos) ;
- une sévère sanction contre le Nun's café pourrait également servir de repère pour les autres établissements : les nombreuses démarches, directes et indirectes, que nous avons engagées auprès de cet établissement ne donnent aucun résultat (comme en témoigne le mail que je vous transfère ci dessous)
- il s'agit là de deux exemples parmi d'autres que nous aimerions discuter avec vous

Depuis l'hiver dernier, depuis l'été dernier, nous avons perdu des heures et des heures en palabres qui débouchent sur... pas grand-chose.

Notre stratégie dite de "la tenaille", reposant sur la combinaison d'attitudes d'ouverture et de fermeté de notre part dans le dialogue avec les bars, semble avoir atteint ses limites : sans une action puissante et constante, ciblée et spectaculaire, de vos services nous sommes condamnés à subir une situation indigne d'une ville civilisée.

C'est pourquoi nous attendons avec impatience que votre secrétariat veuille bien nous proposer une date pour vous rencontrer le plus rapidement possible

En vous remerciant par avance



## Carte du territoire du collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud

